



TACHE VALDENSIÉENNE

Nom latin : *Valdensia heterodoxa*

Nom anglais : Valdensinia Leaf Spot

La tache valdensinienne a été observée pour la première fois en 1997, en Nouvelle-Écosse. Elle est maintenant présente au Québec, dans les provinces maritimes canadiennes et au Maine. Cette maladie fongique a un potentiel de dissémination très élevé par l'activité humaine et elle est très virulente. Lorsqu'elle est présente dans un champ en récolte, elle affecte à la baisse le calibre des fruits et le rendement. Dans les champs en végétation, elle diminue le potentiel de rendement en stimulant la production de feuilles au détriment des bourgeons floraux. Tous les types de clones semblent sensibles au champignon.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la tache valdensinienne est généralement peu présente. On la retrouve surtout localisée en bordure de champs ou à l'ombre d'un boisé. Elle a aussi été observée sur des bleuétiers qui poussent à l'extérieur du périmètre des champs.

Identification de la maladie

Feuilles

Quelques grandes lésions circulaires d'environ 3 mm (1/8") à plus de 13 mm (1/2") de diamètre, dont le centre est brun clair avec le pourtour plus foncé et rougeâtre (Figure 1). Des points blancs sont visibles au centre de la tache. Ce sont les fructifications productrices de spores.

Champ

Défoliation abondante en juillet lors de périodes prolongées de conditions climatiques humides. Chute complète prématurée des feuilles en quelques jours, feuilles vertes avec lésions au sol ou chute partielle des feuilles avec seulement quelques feuilles infectées au sommet.

À ne pas confondre

Attention à ne pas confondre la tache valdensinienne avec la tache septorienne (Figure 2)! Dans le cas de la tache septorienne, les taches sont plus nombreuses, plus petites et non circulaires et le centre des taches est brun rougeâtre foncé avec le pourtour plus clair.



Figure 1 : Tache valdensinienne.
Photo : Kelvin Lynch



Figure 2 : Feuille
Photo : Lynch

Cycle de vie

Infection primaire

Le champignon passe l'hiver au sol, sur les feuilles mortes infectées de la saison précédente. Il peut y survivre au moins deux ans.

En début juin, lorsque ces feuilles sont humides pendant au moins 48 heures à une température entre 10 et 25 °C (optimum entre 15 et 20 °C), le champignon va fructifier (points blancs étoilés) et produire des spores qui seront projetées sur les bleuetiers adjacents. Les spores sont projetées vers le haut jusqu'à 20 cm (8 pouces) de distance et elles se collent aux feuilles des bleuetiers, généralement en dessous des feuilles les plus basses. Après une période de mouillure de feuilles d'environ 6 à 8 heures à une température entre 15 et 25 °C (optimum 20 °C), les spores vont pénétrer dans la feuille et l'infecter.

Infection secondaire

Les taches causées par cette infection produisent de nouvelles spores tant que les conditions d'humidité sont adéquates et peuvent s'étendre d'une feuille à l'autre en quelques jours. Les jeunes feuilles, encore vertes, peuvent tomber, même si elles ont seulement une seule tache. Quant à elles, certaines vieilles feuilles infectées restent sur le plant jusqu'à leur chute à l'automne. Le cycle peut se poursuivre plusieurs fois, tant que les conditions climatiques sont propices.

En cours de saison, les bleuetiers développent une tolérance à la maladie, les lésions sont alors plus petites et les feuilles ne tombent plus prématurément.

Méthode de dissémination

Les spores de la tache valdensinéenne sont très efficaces pour infecter le bleuetier; une seule spore peut causer la chute d'une feuille en 24 h. Toutefois, puisqu'elles sont grosses et lourdes, les spores sont difficilement transportées par le vent ou la pluie et les foyers de la maladie sont donc généralement restreints. À cause de l'intervention humaine, les feuilles infectées et humides peuvent se coller à diverses surfaces (machinerie, pneus, bottes, boîtes, etc.) et propager l'infection.

Prévention

Afin d'éviter la propagation de la maladie, les producteurs doivent appliquer des pratiques sanitaires appropriées comme nettoyer la machinerie lors d'un changement de champ ou de bleuetières, nettoyer leurs chaussures et utiliser des boîtes de récolte exemptes de débris de feuilles.

Le champignon se retrouve sur d'autres plantes hôtes comme le quatre temps et la petite oseille. Dans un contexte de prévention, il n'est pas utile de les éliminer puisque le champignon hiverne et se reproduit difficilement sur ces autres plantes.

Dépistage et contrôle

À partir de la fin de mai ou du début de juin, dépister les plants. Dépister en premier les bords de champs, les sites moins bien drainés et les champs qui ont déjà été affectés. Les premiers symptômes apparaissent après une période d'humidité d'environ 2 jours. Dépister les champs lorsqu'ils ne sont pas humides, afin de ne pas propager la maladie.

Éviter la propagation de la maladie

Afin de réduire sa propagation, lorsque la maladie est dépistée, suivez les consignes suivantes :

- rubaner les zones affectées;
- restreindre l'accès aux portions de champs infectés;
- enlever les débris de feuilles sous les chaussures en sortant d'un site infecté;
- nettoyer la machinerie en sortant d'un secteur infecté;
- Ne pas récolter les secteurs touchés.

L'utilisation de désinfectants ou de solutions à base de savon ou d'eau de javel ne détruit pas le champignon. Il faut absolument enlever les débris de feuilles.

Contrôle mécanique – taille thermique

Dès que la présence de la maladie est confirmée, brûler toute la zone affectée ainsi qu'une bande supplémentaire de **10 pieds** en pourtour avec un brûleur à main. Brûler d'abord le pourtour, puis se déplacer vers le centre de la zone affectée. Il n'est pas nécessaire de brûler tout le champ à moins qu'il ne soit entièrement malade.

Contrôle fongique

Les fongicides homologués ne traitent pas la maladie, ce sont des protectants. Ils doivent donc être appliqués en début juin avant le développement de la maladie ou dès le début des symptômes. Plusieurs applications peuvent être nécessaires étant donné que le champignon toujours présent au champ peut produire de nouvelles spores lors de période continue de 2 jours de mouillure.

Pesticides homologués

Pour plus d'information sur les pesticides homologués, veuillez consulter :

<http://www.sagepesticides.qc.ca/Recherche/RechercheTraitements.aspx>

<http://www.sagepesticides.qc.ca/Recherche/RechercheProduits.aspx>

Références

- Annis, S. Valdensinia leaf spot on wild blueberry. The University of Maine. Cooperative Extension. [En ligne]. <https://extension.umaine.edu/blueberries/wp-content/uploads/sites/56/2010/06/Valdensinia0809.pdf> (Page consultée le 12 mai 2016).
- Annis, S. Disease - Sanitation Protocol for Valdensinia Leaf-drop Disease. The University of Maine. Cooperative Extension. [En ligne]. <https://extension.umaine.edu/blueberries/factsheets/disease/sanitation-protocol-for-valdensinia-leaf-drop-disease/> (Page consultée le 12 mai 2016).
- Annis, S. Yarborough, D. Disease - Valdensinia Leaf-spot Disease. The University of Maine. Cooperative Extension. [En ligne]. <https://extension.umaine.edu/blueberries/factsheets/disease/valdensinia-leaf-spot-disease/> (Page consultée le 12 mai 2016).
- Lynch, K. 2009. Maladies foliaires du bleuet sauvage. Ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick. Feuille d'information C.3.3.0. [En ligne]. <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/10/pdf/Agriculture/WildBlueberries-BleuetsSauvages/0171100029-f.pdf> (Page consultée le 13 mai 2016).
- CRAAQ. 2013. Ève-Catherine Desjardins et Romain Néron. Guide d'identification *Alliés et ennemis du bleuet nain*.
- Guide de production du bleuet sauvage... dans une perspective de développement durable. 2010. La tache valdensinéenne. [En ligne]. <http://perlebleue.ca/images/documents/amenagement/guideproduction/f041-2010.pdf> (Page consultée le 12 mai 2016).
- Hildebrand, P.D. Renderos, W.E. Valdensinia leaf spot of lowbush blueberry. Agriculture and Agri-Food Canada, Kentville, NS. [En ligne]. http://www.gov.pe.ca/photos/original/af_fact_Valden.pdf (Page consultée le 12 mai 2016).

Texte rédigé par :

Véronique Moreau, agronome, Club Conseil Bleuet

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN
PIERRE-OLIVIER MARTEL, agronome – Avertisseur
Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MAPAQ
Téléphone : 418 662-6457, poste 2868
Courriel : pierre-olivier.martel@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information N° 1 – Bleuet nain – 8 juin 2016